



TYPES DE DEMANDE À COMPLÉTER EN FONCTION DU PROJET PROJETÉ

Document	Travaux concernés	Nombre d'exemplaires	Délai d'instruction
Certificat d'urbanisme d'information Cua	Connaître le droit à l'urbanisme d'un terrain	2 exemplaires	1 mois
Certificat d'urbanisme opérationnel Cub	Savoir si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de son projet	4 exemplaires ou 5 exemplaires en zone ABF	2 mois
Déclaration préalable DP DPMI - sur une maison individuelle	Travaux de ravalement ou modifiant l'aspect extérieur Construction de piscine Construction d'un mur ou d'une clôture Installation panneaux solaires... Travaux sur une maison ou une annexe Travaux entraînant un changement de destination sans modification extérieure Lotissement et division foncière non soumis à permis d'aménager	4 exemplaires ou 5 exemplaires en zone ABF	1 mois 2 mois en zone ABF
Permis de construire PC PCMI pour une maison individuelle	Constructions maison individuelle Travaux créant une surface de plancher supérieure à 40m ² . Toutefois, entre 20 m ² et 40 m ² , un permis de construire est toujours obligatoire si les travaux portent la surface totale de la construction a plus de 150 m ² une fois les travaux achevés Changement de destination avec travaux sur la façade ou structure porteuse	4 exemplaires ou 5 exemplaires en zone ABF	2 mois 4 mois en zone ABF
Permis d'aménager PA	Création de lotissements Aménagements divers (camping...)	4 exemplaires ou 5 exemplaires en zone ABF	3 mois 4 mois en zone ABF
Permis de démolir PD	Démolition partielle ou totale d'une construction sans reconstruction Avec reconstruction : PC	4 exemplaires ou 5 exemplaires en zone ABF	2 mois 4 mois en zone ABF